

DECLARATION

Fédération Nationale CGT des Personnels des Organismes Sociaux
INC MALADIE DU 4 MAI 2023

Depuis le 19 janvier 2023, la CGT avec l'intersyndicale est engagée dans un mouvement social contre la réforme des retraites portée par le gouvernement d'Élisabeth Borne et du méprisant de la république Emmanuel Macron.

Après plus de 3 mois de mobilisation historique des travailleurs quelle que soit leur sensibilité syndicale et le rejet massif durable de cette réforme par la population, le gouvernement a fait le choix du passage en force législatif, piétinant l'esprit des institutions de la cinquième République.

Pour faire avaler la pilule à une population récalcitrante, il a fait encore le choix du passage en force, cette fois physique, donnant une dimension autoritaire à l'exercice du pouvoir. Gérald Darmanin sinistre de l'intérieur, a donné carte blanche aux forces du désordre qui ont multiplié les actes de violence injustes et les arrestations arbitraires et politiques. De nombreuses instances internationales et nationales ont d'ailleurs dénoncé ces agissements.

La promulgation de cette loi scélérate, effectuée de façon lâche et honteuse dans la nuit du 14 avril, ne marque pas la fin du mouvement. Bien au contraire, ces méthodes venues d'un autre temps ne font que renforcer la détermination de la population toujours massivement opposée à cette régression sociale.

La CGT dénonce depuis de nombreuses années le simulacre de dialogue social dans lequel patronat et gouvernement successifs s'arrogent le droit d'étrangler les travailleurs et travailleuses.

De par les méthodes utilisées ces derniers mois, ce gouvernement a acté la fin du dialogue social dans le pays.

Quand une des parties impose systématiquement ses conditions, on n'est plus dans le dialogue social. Cela nous rappelle étrangement les négociations au sein de notre noble institution.

La CGT ne laissera pas seuls, dans cette période, les travailleuses et travailleurs de la Sécurité sociale face à des directions nationales et locales qui appliquent des méthodes inspirées de ce gouvernement. Les propos de M. Villard directeur de la CNAV, sur France info le 13 avril, tout simplement honteux et méprisants, en sont une parfaite illustration :
"c'est une vertu du service public que d'être à portée de baffes"

Ses propos sont inacceptables. Nos collègues subissent quotidiennement incivilités et agressions physiques et verbales, par votre faute et votre obstination à suivre aveuglément les politiques de casse de notre Sécurité sociale.

En réalité, vous devriez combattre cette réforme qui va mécaniquement dégrader la santé des travailleurs et de fait impacter budgétairement l'assurance maladie. Nos organismes sont déjà fragilisés par des LFSS successives qui ne sont pas à la hauteur des besoins des assurés et des salariés de l'institution.

Les progrès technologiques qui génèrent des gains de productivité doivent permettre le progrès social, par de vraies augmentations de salaire, par la réduction du temps de travail et par l'amélioration des conditions de travail.

Nous tenons à rappeler les revendications des travailleurs de la sécurité sociale portées par la CGT, plus que jamais d'actualité : la valeur du point à 10 euros, les 32 heures hebdomadaires, la retraite à 60 ans avec 37,5 annuités, l'amélioration des conditions de travail et une classification permettant une réelle évolution de carrière et prenant en compte les compétences et les diplômes.

La CGT est toujours dans l'attente d'une négociation sur les salaires et la classification. Le smic vient à nouveau d'augmenter de 2.2% et l'inflation maintient sa progression. Tout augmente sauf la valeur du point à la Sécurité sociale. Laisser les salariés dans cette situation, c'est les mettre en danger.

Du point de vue de la société française, nos organismes sociaux sont une formidable source de progrès qui sortent de la misère et maintiennent en santé une écrasante majorité de nos concitoyens. Ils ont été acquis par la lutte. Et c'est par la lutte que nous allons les défendre, les reconquérir, les garder, et les faire progresser.

Comme le disait Ambroise Croizat

« Jamais nous ne tolérerons que ne soit renié un seul des avantages de la **Sécurité sociale**. Nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie, cette loi humaine et de progrès. »

La CGT attend de votre part lors de cette INC Maladie, des réponses sur :

L'augmentation de la valeur du point ?

Les moyens concernant les effectifs ?

L'évolution de la rémunération en lien avec l'évolution des métiers ?

Quelle stratégie pour augmenter le nombre de structures d'accueil assurance maladie de proximité ?

Quels moyens pour remplir nos missions de service public ?